

Visite pédestre thématique à Hastière

Dimanche 17 octobre 2021

L'île d'Androssart, réserve naturelle et ornithologique

Cette randonnée, organisée avec le concours de la section « Haute-Meuse » des Cercles des Naturalistes de Belgique, vous livrera les secrets de la plus grande et la plus méridionale des îles mosanes : l'île d'Androssart. Cette île, la première sur le cours belge du fleuve, est située à une encablure de la frontière française. Elle fait face au domaine des Sorbiers, originellement propriété de la famille Boël, puis centre de tourisme social, et récemment acquis par la société « Nouvelle Hôtellerie » pour en faire un superbe hôtel en bord de Meuse, mettant en exergue un tourisme éco-responsable.

Parmi les 17 ha du domaine et de son magnifique parc en bord de Meuse figure donc l'île d'Androssart, d'une superficie de 6ha, en forme de fuseau, classée Réserve Naturelle Domaniale, gérée en collaboration avec le DNF (Département Nature et Forêts du SPW). Elle constitue un biotope intéressant pour la flore et la faune mosane, accueillant des espèces nombreuses et variées, parfois atypiques.

Sous la conduite de vos guides, Guy Deneff (CNB) et Brian Collet (attaché au domaine), vous traverserez le bras de Meuse en toute sécurité à l'aide d'une barque motorisée (plusieurs traversées seront organisées en fonction du nombre de participants) pour accoster sur l'île et en explorer les aspects historiques, paysagers et naturels. Vous y rechercherez notamment des traces de castors, qui colonisent régulièrement les lieux.

Un site exceptionnel, dans un environnement naturel tout en sérénité, vous attend pour une expérience unique ! Laissez-vous donc envoûter par le charme de la nature mosane...



HASTIERE
SÛR & PUR



Office du Tourisme
Hastière-sur-Meuse



En pratique

Organisation: Office du Tourisme de Hastière, en collaboration avec la section « Haute-Meuse » des CNB (Cercles des Naturalistes de Belgique)

Guides : Guy Deneff & Brian Collet (en français)

RDV : sera communiqué lors de la réservation obligatoire

Heure : départ à 9.30 - retour vers 12.00

Distance et terrain : +/- 2 km sur les sentiers de l'île, sans aucune déclivité (prévoir des bottes en cas de météo humide).

Prix : 5,- € par personne

RESERVATION OBLIGATOIRE (cf. verso)

Mesures particulières

Afin de garantir la sécurité de tous, quelques règles sont d'application pour les balades de la saison 2021. Merci de les respecter !

La **RESERVATION** est **OBLIGATOIRE**, auprès de l'office du tourisme, **au plus tard le samedi 16 octobre à 12h.**

Le **GROUPE** sera **STRICTEMENT LIMITE.**

Le **port du masque** est **obligatoire.**

Le guide sera équipé d'un système d'amplification pour assurer la compréhension des commentaires tout en garantissant la distanciation.

Information générale relative à cette visite pédestre thématique de l'Office du Tourisme d'Hastière

Dimanche 17 octobre 2021

L'île d'Androssart, réserve naturelle et ornithologique



Avec le soutien de

En collaboration avec



- ☞ La participation aux frais pour cette randonnée s'élève à 5,- € par personne, à régler sur place.
- ☞ Le départ de la randonnée est prévu à 9h30 précises. Merci de vous présenter +/- 15 mn avant l'heure de départ. Le retour est prévu au point de départ vers 12h.
- ☞ La balade se déroule sur l'île d'Androssart, sur des sentiers forestiers, sans difficulté particulière, après une traversée du bras de Meuse en barque motorisée (plusieurs traversées organisées en fonction du nombre de participants). Distance totale : +/- 2 km.
- ☞ Le guidage s'effectue uniquement en langue française.
- ☞ **Pour cette randonnée, la réservation est OBLIGATOIRE, pour des raisons d'organisation et de sécurité (COVID-19).** En effet, pour des raisons de sécurité sanitaire, le groupe sera limité. **Le port du masque sera obligatoire.** Sans réservation préalable, nous ne pouvons dès lors garantir votre participation. **Les précisions de rendez-vous et le plan d'accès vous seront communiquées lors de votre inscription.**
- ☞ Les réservations peuvent se faire auprès de l'OTH (Office du Tourisme d'Hastière), par téléphone, courrier ou e-mail, jusqu'au samedi 16 octobre, veille de la randonnée, à 12h. Toutefois, l'OTH se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant cette date si le nombre maximum est atteint.
- ☞ Les participants sont invités à se munir de la tenue adéquate, en fonction des conditions météorologiques, et à porter de bonnes chaussures de marche (ou des bottes en cas de conditions humides) adaptées à l'activité.
- ☞ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de dégât survenu pendant la randonnée.

Exceptionnellement, pour cette balade, nous ne sommes pas en mesure de vous proposer un repas au restaurant après l'activité.

Merci de votre compréhension.

Si vous désirez vous restaurer à l'issue de la randonnée, quelques établissements peuvent vous accueillir à Hastière (8 km) ou à Heer-Agimont (4 km).



Office du Tourisme
Hastière-sur-Meuse

Rue Marcel Lespagne 27
5540 Hastière-Lavaux
Tel : +32(0)82 64 44 34
tourismehastiere@scarlet.be
www.hastiere-tourisme.be